

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 30 (1973)
Heft: 3

Rubrik: EFGS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EFGS

Un nouvel instrument pour l'enseignement du sport: le film super-8 en cassette

par. H. Lörtscher Traduction: M. Jossen

Le développement des moyens didactiques modernes tels que scripto-projecteurs, magnétophones, diapositives, films et magnétoscopes ont favorisé, dans le sport, l'apparition de techniques d'enseignement particulières. Dans le courant de la révolution de l'enseignement du sport, qui se dessine déjà depuis de nombreuses années, le film didactique de 16 mm a nettement perdu de son rôle dominant, bien qu'il possède encore toujours une grande importance pour la préinformation en salle de projection. Aujourd'hui, le film super-8 en cassettes ainsi que le magnétoscope ont pris leur place en tant que moyens de travail bien intégrés pour l'enseignement individuel ou en groupes et directement utilisables sur le lieu de travail. Ainsi, l'enseignement total dont les buts sont la réduction de la durée de l'apprentissage et l'amélioration des performances, s'est aussi introduit dans le domaine du sport. La combinaison des informations visuelles fournies par le magnétoscope et le projecteur à cassettes permet de stimuler immédiatement la représentation et l'apprentissage du mouvement ainsi que de se corriger par auto-contrôle. Le magnétoscope est plutôt employé pour constater l'état actuel des capacités tandis que les films en cassettes servent principalement à démontrer le résultat à atteindre. Le fonctionnement du magnétoscope est de loin le plus rentable car les bandes peuvent toujours être effacées et réutilisées. Le magnétoscope peut également être utilisé pour l'enregistrement et la conservation de rencontres internationales ou de programmes didactiques retransmis par la télévision. Mais entretemps, l'enregistrement électronique d'images a laissé apparaître des défauts importants; par ex. toutes les bandes sur les Jeux olympiques de Munich ont été rendues inutilisables sous l'influence de rayons électromagnétiques provenant certainement d'un émetteur de TV.

La répartition susmentionnée des tâches entre le film et le magnétoscope crée les conditions idéales pour le succès de l'enseignement. Les films en cassette ont une durée maximale de 3 minutes. Ils se limitent d'eux-mêmes à un domaine particulier d'un thème par ailleurs très complexe et ils livrent leur matière à l'étudiant de façon progressive.

Tenant compte du développement des moyens d'enseignement audio-visuels, l'EFGS de Macolin en est également venue, parallèlement au programme offert en 16 mm, à produire elle-même ou à acheter des films didactiques en super-8, qui ne sont toutefois pas prêtés. Les éditions Hofmann à Schorndorf (Allemagne), qui détiennent les droits de vente sur les programmes d'enseignement produits par «l'institut pour le film et l'image dans la science et l'enseignement» (FWU) à Munich, prédominent actuellement dans ce domaine. Les films de démonstration suivants sont déjà à disposition: saut en hauteur, athlétisme, volleyball, gymnastique au sol et aux agrès, basketball. Les films suivants sont en préparation: football, natation, trampoline.

La fabrication et la diffusion de ce nouveau moyen de travail (software) pouvant être considérées comme assurées, il s'agit maintenant de se décider pour l'un ou l'autre système de projection (Hardware). Alors que le FWU recommande le Kodak Ektagaphic 120 P avec la projection image par image et réembobinage rapide mais sans arrêt de l'image (à cause de la perte de luminosité qui en résulterait), l'EFGS de Macolin donne sa préférence, après différents essais, au système Technicolor avec boucle sans fin et écran de plein jour. La cassette est toujours prête à l'emploi; il suffit, pour toute manipulation, de la glisser dans le projecteur, d'enclencher et de la retirer. Les échanges de cassettes sont ultrarapides. L'arrêt de l'image n'entraîne aucune perte de luminosité, mais par contre il n'est pas possible de passer le film à reculons. La boucle sans fin permet une répétition régulière du mouvement. Seule la pose du film dans la cassette est compliquée et relativement chère. Pour le prix de 10 fr. 20 vous obtenez la cassette vernie et chargée. Il en existe différents modèles. Le modèle incorporé à une table est particulièrement approprié pour les endroits fixes, tandis que le petit modèle, moins encombrant, combiné avec un écran pliable, a été conçu pour être transporté.

Les essais dans le cadre des cours de l'EFGS avec les moyens d'enseignement acquis récemment ont donné des résultats encourageants. Mais à long terme, leur utilisation judicieuse n'est possible que si leur diffusion est suffisamment grande. Il faudrait à tout prix pouvoir les utiliser pour les cours J+S dans l'ensemble du pays. C'est là, dans le grand champ d'action du sport de masse, que s'ouvriraient à l'enseignement moderne et fonctionnel du sport des possibilités insoupçonnées.

Il est clair qu'une telle entreprise gigantesque entraînerait non seulement des conséquences financières pratiquement insolubles à l'heure actuelle, mais poserait aussi de sérieux problèmes sur le plan de l'entretien et de la distribution des films et des appareils. Sans parler de la formation technique des chefs de cours. Un service d'entretien et de prêt de ces moyens d'enseignement centralisé à Macolin serait peu efficace. Seuls des centres régionaux entreraient en ligne de compte, où le matériel serait mis rapidement et sans grands dommages à la disposition des chefs de cours. Les arsenaux pourraient constituer ces centres, ce qui impliquerait toutefois la disponibilité d'un personnel spécialement formé, possédant le sens des problèmes audio-visuels et qui serait à même de surveiller l'utilisation et l'entretien du matériel.

Sous cet angle, et comme pour bien d'autres aspects du mouvement J+S, le développement n'en est qu'à ses débuts et d'autres troubles de croissance devront encore être surmontés.

Mais pourtant le futur a déjà commencé depuis longtemps, notamment avec l'entrée en vigueur de la loi sur la gymnastique et les sports et exige inévitablement une instruction sportive pour les jeunes adaptée à notre temps, si l'on ne veut pas être dépassé par l'évolution ou se faire irrémédiablement distancer par les autres. La situation nous oblige à nous pencher sérieusement sur le problème de l'introduction de moyens d'enseignement audio-visuels dans J+S et à chercher des solutions possibles. Les rails sont posés, le train est prêt à partir; il s'agit de ne pas le manquer!

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport

cherche des **COLLABORATEURS**

à titre de profession principale ou secondaire, avec emploi fixe ou temporaire, pour l'accomplissement de nouvelles tâches:

- Direction de la discipline Gymnastique et danse
- Direction de la discipline Entraînement de la condition physique
- Direction de la discipline Basketball
- Collaboration au sport militaire
- Responsables des branches sportives J+S de 2e urgence
- Collaborateur technique pour la branche sportive J + S Excursions et plein air
- Collaborateur technique pour la branche sportive J + S Alpinisme et excursions à skis
- Responsable de l'enseignement théorique et du développement du matériel didactique

Conditions

- Langue maternelle française, de bonnes connaissances de l'allemand sont indispensables
- Diplôme de maître d'éducation physique ou de maître de sport de l'EFGS ou encore certificats particuliers dans les branches sportives susmentionnées ou plusieurs années d'expériences

Entrée en fonction immédiate ou selon accord.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec nous en téléphonant au (032) 2 78 71, interne 255, secrétariat de l'instruction.

PUBLICATION

stage d'études 1973/1975 pour l'obtention du diplôme de maître ou maîtresse de sport à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, à Macolin

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport organise, dès octobre 1973, un nouveau stage d'études en vue de l'obtention du diplôme de maître ou maîtresse de sport. Au cours des deux années de durée du stage, les élèves bénéficient d'une formation théorique, pratique et méthodologique qui leur permet d'exercer ensuite la profession de maître de sport.

Les conditions de participation aux examens d'admission sont les suivantes:

- âge minimum 18 ans au début du stage (âge souhaité: 20 ans et, pour les messieurs, ER accomplie)
- certificat de bonnes mœurs
- état de santé général satisfaisant
- formation générale suffisante
- maîtrise des langues française et allemande, permettant de suivre avec profit l'enseignement, dispensé dans ces deux langues
- aptitudes suffisantes pour la gymnastique fondamentale, la gymnastique aux agrès, l'athlétisme, la natation, les jeux
- aptitudes particulières pour une discipline sportive au choix du candidat

Le délai d'inscription expire le 30 avril 1973.

Examen d'admission: du 24 au 28 juin 1973 (avec év. 2e partie en octobre 1973).

Les intéressés peuvent obtenir auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, 2532 Macolin, la documentation complète concernant le stage d'étude.